



**PROCES VERBAL DE LA REUNION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**Du jeudi 23 mars 2023 à 9h00**

L'An deux-mille-vingt-trois, le vingt-trois mars, à neuf heures,  
Le Conseil d'Administration du CCAS  
Dûment convoqué, s'est réuni dans la salle habituelle de ses séances,  
Sous la présidence de Mme Pauline BECHET – Vice-Présidente, qui procède à  
l'appel des membres.

Date de la convocation : 14 mars 2023

Membres :

En exercice	9
Présents	6
Votants	7

**Présents :**

Mme Pauline BECHET, Mme Marie-Cécile DEMARIE, M Eric LEDARD,  
Mme Marie-France MATILDE, Mme Fanny VIARD, M Jean-Louis THIVET

**Absents excusés :**

Mme Julie ARIAS, Mme Odile CARLETTO

**Procurations :**

Mme Virginie VIOLA a donné procuration à Mme Pauline BECHET

**Secrétaire de séance :** Mme Carine BONIFACINO - Directrice du CCAS

**RAPPORTEUR :** Madame Pauline BECHET

**Ordre du jour :**

\*\*Délibération n°23-01 : Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 20 décembre 2022

\*\*Délibération n°23-02 : Rapport d'Orientation Budgétaire – année 2023

\*\*Questions diverses :

- Présentation du bilan d'activité 2022
- Orientations 2023



## DECISIONS PRISES

Madame la Vice- Présidente ouvre la séance et soumet au vote le procès-verbal de la séance du 20 décembre 2022, qui est approuvé à l'unanimité des membres présents, sur la base de la délégation qu'elle a reçu au titre de l'article R.123-21 du CASF.

### RAPPORTEUR : Mme Pauline BECHET – Vice-Présidente

#### **\*\*Rapport n°1 : Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 20 décembre 2022**

**CONSIDÉRANT** qu'il appartient au Conseil d'Administration d'arrêter le procès-verbal de la séance du 20 décembre 2022,

Mme la Présidente présente à l'Assemblée le procès-verbal pour lequel aucune observation n'est formulée,

Le Conseil d'Administration à l'unanimité (7 voix Pour)

**A APPROUVE** le procès-verbal.

#### **\*\*Rapport n° 2 : Rapport d'Orientation Budgétaire 2023**

Le Rapporteur rappelle à l'Assemblée l'article 107 de la loi NOTRe n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République étoffant les dispositions relatives au débat d'orientation budgétaire des communes en accentuant l'information aux conseillers municipaux ;

Et l'article L.2312-1 du CGCT modifié par la loi qui concerne les CCAS puisque cet article précise que « les dispositions du présent article s'appliquent aux établissements publics administratifs des communes de 3 500 habitants et plus », et que le débat d'orientation budgétaire (DOB) doit s'appuyer sur un rapport d'orientation budgétaire (ROB) qui sera porté à la connaissance des administrateurs dans les deux mois précédant le vote du budget, et portant sur :

##### 1) Evolution des recettes et dépenses :

- Le montant de la subvention municipale a vu une augmentation de 9 673€ (soit +6,59%) par rapport à l'année précédente
- Gestion stricte et rigoureuse des dépenses de fonctionnement
- Evolution de la masse salariale



## 2) Orientations 2023 envisagées :

- Sollicitation et recherche de subventions extérieures à la commune : campagne de dons auprès des entreprises et particuliers
- Stricte régulation des dépenses et optimisation de celles-ci sur l'année à venir : redéfinition des orientations des subventions aux associations partenaires en fonction de la réponse apportées aux Administrés (en 2022 : 13 291€ -> 2023 : 12 807€)
- Vaste partenariat et projets auprès de l'ensemble de la population sans dépense nouvelle ou supplémentaire pour le CCAS et en totale gratuité pour les administrés

Après avoir entendu l'exposé du Rapport d'Orientation budgétaire, A l'unanimité des membres présents et représentés, Le Conseil d'Administration

**Prend acte** de la communication du Rapport sur les Orientations Budgétaires pour 2023.

## QUESTIONS DIVERSES

- Bilan d'activité de l'année 2022

Le rapport d'activité de l'année 2022 est présenté aux Elus. Ce rapport a servi de support à la rédaction du rapport d'orientation budgétaire.

- Planning et projets 2023 :

Les orientations des activités du CCAS ont été exposées à l'Assemblée.

Un planning annuel et les différentes thématiques ont été exposés comme suit :

## **ORIENTATIONS 2023**

### **ORGANISER – DEVELOPPER – PERFECTIONNER –VALORISER**

#### **I. DEMARCHES GLOBALES**

- ✓ **Mettre en œuvre une démarche en Ressources Humaines innovante :**

→ Adapter les ressources humaines au projet social de territoire :

\*Intégration d'un agent en reclassement professionnel (PPR) pour animer le Service au Bel Age à compter de septembre 2023

\*Révision des fiches de postes suite à l'arrivée du nouvel agent

\*Développer les formations des agents pour adapter leurs compétences à l'innovation

- ✓ **Améliorer le fonctionnement du CCAS en rénovant la gouvernance :**



→ Veiller à la qualité du service rendu aux usagers :

- \*Engager une démarche qualité
- \*Mettre en place une signalétique lisible et accessible
- \*Respecter la mise en conformité avec la CNIL et la RGPD

✓ **Optimiser la gouvernance économique et financière :**

- \*Révision du marché de portage de repas à compter de septembre 2023, en appui de la convention de groupement de commande entre la Ville et le CCAS
- \*Renforcer l'analyse et la prospection budgétaire et financière : rechercher des mécènes, mener une campagne de dons pour le CCAS

✓ **Communiquer efficacement autour des activités du CCAS :**

- \*Valoriser les actions sur les réseaux sociaux et la presse
- \*Communiquer sur les actions du CCAS auprès de l'UDCCAS

## II. ACTIONS A PROMOUVOIR PAR THEMATIQUE

### ❖ SOCIAL ET PREVENTION

- ✓ A partir de Janvier 2023: Intervention auprès des agents de la Commune pour présenter le livret « J'accueille et je reçois une personne en situation de handicap » fait par le CCAS
  - ✓ Premier semestre 2023 : présentation du livret « Enfants en danger : comment agir ? » aux agents en contact avec les enfants (ACM, crèche, école)
  - ✓ Convention avec le CD13- MDS : permanences mensuelles des assistantes sociales
  - ✓ Convention avec la psychologue clinicienne (1 300€) : sur orientation des agents du CCAS ; prestation gratuite pour les administrés
  - ✓ **Dans le cadre de la subvention à la Croix Rouge (1 000€) :**
- Convention avec la Croix Rouge pour mettre en place une unité mobile sur la commune :

\* Vestiboutique



- Noël Solidaire : distribution de 1 000€ de chèques de Noël pour le vestiaire de l'association et cadeaux
  - Visite de courtoisie : binôme de professionnels formés, intervenant à la demande des personnes âgées isolées et lien avec le CCAS
- ✓ Maintien d'un budget dans le cadre de l'attribution d'aides financières pour les administrés (5 853€)
- ✓ Subventions aux associations partenaires (7 250€), et conventions partenariales (5 557€) : pour la mise en œuvre de soutiens financiers et/ou alimentaires ; la mise en œuvre d'accompagnements et de services spécifiques (handicap, santé, prévention...),
- \*aide au développement de la Ressourcerie de la Fraternité Salonaise et convention spécifique pour l'attribution de colis d'urgence réguliers
- Bassin mobile pour l'apprentissage de la natation et séances aqua santé : du 6 /11 au 8/12/2023

Séances d'apprentissage de la natation, d'aqua-santé et de lutte contre l'aqua-phobie, encadrées par des professionnels, sont proposées aux enfants, aux personnes du Bel Âge, et aux personnes en situation de handicap. Avec un bassin équipé d'un brise-vague, une eau chauffée à 29°C, un vestiaire et un local technique, le camion transporte une piscine de 8 m de long pour 2 m de large avec une profondeur variable (de 0 à 1,20 m) en fonction des exigences pédagogiques.

- Convention avec le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) Provence Santé Coordination pour la mise en place d'un « Café des Aidants » à compter de septembre 2023, à destination des aidants accompagnant un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge : rencontres mensuelles d'1H30 animées par une psychologue et un intervenant médico-social

#### ❖ PERSONNES DU BEL AGE

- ✓ **Dans le cadre de la subvention auprès d'ALLIAGE (1 847€):**
- le Pôle Infos Séniors 13 poursuite des permanences de proximité toutes les 11 semaines (études approfondie des dossiers aide au maintien à domicile)



- orientations et accompagnements en binôme effectués avec les agents du CCAS dans le cadre du maintien à domicile (aménagement et adaptation du logement) ou de l'accompagnement au placement en établissement spécialisé
  
- Action santé gratuite auprès des personnes de 60 ans et + : partenariat avec l'ASEPT PACA, le CDOMS:
  - programme « Bouger Agé » : extension exceptionnelle d'avril à juin 2023
  - dispositif expérimental pour un « Bouger Agé en EHPAD OPEN » en mixte avec la Villa Marie à compter de septembre 2023 (2 groupes de 20 à 25 personnes ciblés)
  
- Mise en place d'ateliers gratuits pour les personnes de 60 ans et + par l'ASEPT PACA :
  - \*numérique : **avril à juin 2023** (10 bénéficiaires)
  - \*conférence sur le « bien vieillir » : **dernier trimestre 2023**
  
- ✓ **Partenariat avec le CD 13 : action gratuite**
  
- la Maison du Bel Age Itinérante du **9 au 13/10/2023** (semaine bleue)
  
- ✓ **Création d'un service au Bel Age :**
  
- **Ouverture en septembre 2023** avec un agent d'animation pour le Bel Age chargé de :
  - \*relayer les informations et actualités du CCAS
  - \*préparer et animer le temps de repas du midi au foyer
  - \*participer à l'organisation des festivités : thés dansants (payant), colis de Noël
  - \*prendre les inscriptions pour les différentes activités proposées soit par le CCAS soit par les partenaires
  - \*accompagner les personnes du Bel Age dans l'utilisation de l'outil informatique en qualité d' « Aidant Connect »
  - \*développer des activités intergénérationnelles avec le Pôle Famille
  - \*participer aux appels auprès des personnes à risque dans le cadre de la veille sociale
  
- **Activités pour le Bel Age : actions payantes :**
  - \* Thé dansant : 8€/participant (septembre/novembre/janvier-galette des Rois-avril)



\* Initiation à l'informatique : contrat avec une société spécialisée (la même qui intervient via l'ASEPT) : coût CCAS 9€ - coût administré 8€ : 10 séances de septembre à novembre

## ❖ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

### « AUTRES REGARDS »

- ✓ **Organisation de journées évenementielles autour du handicap**, en ciblant des dates « clés » sur les journées nationales/mondiales autour de la trisomie 21, l'autisme, les troubles « DYS », les handicaps sensoriels. Actions réalisées auprès des enfants des ACM et en lien avec la médiathèque.
- ✓ **Dans le cadre de la subvention à La Vaillante association sport et handicap (500€) :**  
Autre regard sur la Trisomie 21 :
  - ➔ en mars : activité sportive avec le foyer Bois Joli et le secteur Jeunes (concours de pétanque) et prévisions d'activités et concours sportifs divers (ateliers handisports)
- ✓ Autre regard sur l'autisme : en avril : diffusion de mini films
- ✓ Autre regard sur l'accessibilité : journée mondiale de la mobilité et de l'accessibilité 30/04 :
  - ➔ réunion de la commission accessibilité municipale afin d'évoquer l'ensemble des problématiques recensées sur la Commune (réaliser un parcours en poussette)
  - ➔ **Relais ADELIS – bus itinérant de l'Association APF PACA** subventionné par AG2R LA MONDIALE et AGRICA- gratuit : reprise des permanences sur l'année

\* un accueil individuel pour apporter des réponses aux situations personnelles des personnes et des temps d'accueil collectifs et créer des espaces d'échange ouverts

\* Développer plus de proximité avec les personnes en situation de handicap (tous types de handicap), leurs proches (familles, aidants).

- Apporter une solution concrète pour les personnes ayant des difficultés de mobilité, d'accès à l'information (spécifique au handicap), à l'emploi, à la culture etc... en portant les dynamiques associatives développées dans les délégations locales APF France handicap :

1/ Handi-Droits (accueil individualisé sur les questions d'accès au droit)



- 2/ Projets autour des aidants (ateliers, formations...)
- 3/ Groupes de parole (Sclérose en plaques, groupe de rencontres et de proximité...)
- 4/ Sensibilisation à l'accessibilité, à la Haute Qualité d'Usage
- 5/ Actions de sensibilisation en milieu scolaire et dans les entreprises
- 6/ Accès au numérique (Web@dom)
- 7/ Développement de la vie sociale (loisirs, inclusion dans la vie locale...)

- ✓ Autre regard sur les sourds et malentendants : septembre diffusion de mini films
- ✓ Autre regard sur les personnes aveugles et malvoyantes : octobre diffusion de mini films

#### ❖ LOGEMENT

##### ✓ **Logement social :**

➔ Préparation et participation aux CALEOL : nouveaux programmes 2023 : ERILIA (22 LLS) ; GDH (42 LLS)

➔ Préparation et étude de dossiers de LLS pour le contingent du CD13 sur le Canton de Mme le Maire

➔ Positionnement renforcé du CCAS lors des différentes phases de suivi du logement social:

\*relation avec le bailleur dès la phase de construction en lien avec la direction Générale et l'urbanisme

\*recensement des besoins en LLS du territoire : typologie, taille

\*suivi de l'obligation de réalisations des LLS sur la commune et relation avec la Préfecture

\*participation et suivi du PLH métropolitain

\*relation avec la DDTM/ accompagnement du foyer Bois Joli à la signature du conventionnement à l'APL afin de permettre le basculement de 35 logements du foyer dans le décompte de production de LLS communal + nouveau programme d'agrandissement (14 logements)

##### ✓ **Suivi des dossiers dans le cadre de la Lutte contre l'Habitat Indigne**

➔ Formation continue et suivi local de la plateforme HISTOLOGE en lien avec la DDTM

➔ Travail partenarial interne avec les services sur le suivi des dossiers en lien avec l'indécence



- ✓ Poursuite du travail partenarial dans la prévention des expulsions avec l'ADAMAL et la gendarmerie

---

Madame le Maire,  
Présidente du CCAS  
**Julie ARIAS**

La Directrice du CCAS

**Carine BONIFACINO**

